

Parce que c'est sans doute l'un des chantiers les plus importants pour les 20 prochaines années sur lequel les Valdoisens sont amenés à se prononcer lors de cette phase de consultation publique, j'ai souhaité faire partie des Conseillers généraux qui animeront ces différentes réunions publiques.

En effet, rapprocher Argenteuil de Roissy, de Gonesse, permettre la connection avec l'autoroute A1, favoriser des transports en commun de qualité, rapides et performants, réduire les temps de parcours... sont autant d'enjeux qui concernent les Argenteuillais et l'ensemble des habitants et des agents économiques du Parisis...

Mais cet aménagement doit pour autant être maîtrisé : maîtrisé en terme d'impact sur la qualité de vie des populations traversées, en terme d'impact sur l'environnement, la bio-diversité, la pollution qu'il s'agisse de pollution de l'air, de pollution visuelle ou sonore...

Parce que nous subissons au quotidien à Argenteuil des politiques menées sans concertation, je veux être ici garant avec mes amis d'une réelle concertation où chacun pourra s'exprimer lors de réunions publiques, par écrit, ou bien encore en laissant une contribution sur le site internet du Conseil général du Val d'Oise.

Projet structurant s'il en est pour notre département, je vous invite à découvrir les principaux enjeux de cet aménagement, son positionnement dans le "Grand Paris", et ce qu'il peut apporter pour notre département du Val d'Oise.



XAVIER PERICAT
Conseiller général Argenteuil Ouest

▶ ACCUEIL ▶ VOTRE CANDIDAT ▶ REVUE DE PRESSE ▶ PHOTOS ▶ VIDEOS ▶ LIENS



t un palliatif au manque d'arguments!

06/03/2012 - 16:30 : @julielavet Me voi



[Accueil du site](#) > [Actualités](#)

Lancement de la consultation publique pour l'aménagement de l'avenue du Parisis !

Modifié le 7 mars 2012





Parce que c'est sans doute l'un des chantiers les plus importants pour les 20 prochaines années sur lequel les Valdoisens sont amenés à se prononcer lors de cette phase de consultation publique, j'ai souhaité faire partie des Conseillers généraux qui animeront ces différentes réunions publiques.

En effet, rapprocher Argenteuil de Roissy, de Gonesse, permettre la connection avec l'autoroute A1, favoriser des transports en commun de qualité, rapides et performants, réduire les temps de parcours... sont autant d'enjeux qui concernent les Argenteuillais et l'ensemble des habitants et des agents économiques du Parisis...

Mais cet aménagement doit pour autant être maîtrisé : maîtrisé en terme d'impact sur la qualité de vie des populations traversées, en terme d'impact sur l'environnement, la bio-diversité, la pollution qu'il s'agisse de pollution de l'air, de pollution visuelle ou sonore...

Parce que nous subissons au quotidien à Argenteuil des politiques menées sans concertation, je veux être ici garant avec mes amis d'une réelle concertation où chacun pourra s'exprimer lors de réunions publiques, par écrit, ou bien encore en laissant une contribution sur le site internet du Conseil général du Val d'Oise.

Projet structurant s'il en est pour notre département, je vous invite à découvrir les principaux enjeux de cet aménagement, son positionnement dans le "Grand Paris", et ce qu'il peut apporter pour notre département du Val d'Oise.

Voici donc la consultation publique telle que vous pouvez la découvrir sur www.valdoise.fr.

Le projet en bref

Le projet de l'Avenue du Parisis consiste à aménager une infrastructure routière reliant les autoroutes A15 et A1 créant ainsi une liaison transversale qui facilitera les déplacements au sein du département.

Plusieurs sections à l'ouest et à l'est de l'axe ont été progressivement mises en service depuis 1995. La phase de concertation qui s'ouvre aujourd'hui concerne l'aménagement de l'avenue entre la RD 109 à Soisy-sous-Montmorency et la RD 84 à Bonneuil-en-France, permettant de relier les portions déjà réalisées. Ce tracé long de 11 km traverse les communes de Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Deuil-la-Barre, Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse et Bonneuil-en-France. Alors que plusieurs projets de développement majeurs sont aujourd'hui envisagés dans ce secteur (Dôme multisport, Triangle de Gonesse ...), l'amélioration des déplacements est devenue une nécessité. Cette infrastructure routière constitue donc la « colonne vertébrale » du futur aménagement des territoires puisqu'elle matérialisera le maillage entre les bassins de vies, d'emploi et de loisirs entre l'ouest et l'est du Val d'Oise. Déjà inscrit au Contrat de Développement Territorial du Val de France, le projet d'aménagement de l'avenue du Parisis va également venir compléter le Contrat de Développement Territorial du Val-de-France / Gonesse, ce qui garantira l'homogénéité du tracé sur tout le linéaire. Les acteurs Les études de faisabilité réalisées en 2011 ont permis de définir une solution d'infrastructure s'insérant dans l'environnement existant sous la forme d'une voie multimodale (partage équilibré de la circulation entre véhicules, transports en communs et mode de déplacements doux).

La maîtrise d'ouvrage de l'aménagement est assurée par le Conseil Général du Val d'Oise. En tant que pilote du projet, il est garant des intérêts des utilisateurs finaux. Le coût total des investissements est de l'ordre de 500 millions d'euros TTC. Etant donné la nature des travaux, ceux-ci seront réalisés sur plusieurs années ce qui facilitera le financement.

Les bénéfices attendus

La création de cette liaison Est-Ouest structurante reliera les bassins de population de la Vallée de Montmorency et de la Plaine de France aux pôles d'emplois des Rives de Seine, de Roissy et les lignes B, C et D du RER. Le projet de l'Avenue du Parisis permettra ainsi :

- d'assurer le lien entre les deux bassins économiques que sont Argenteuil et le pôle aéroportuaire de Roissy, mais également entre les différents bassins de vie du secteur ;
- de désenclaver certains quartiers et zones d'activités dont l'accès est aujourd'hui difficile ;
- de désengorger le réseau local et les centres-villes de tout trafic "parasite" qui s'y reporte actuellement en raison de l'engorgement du réseau principal ;
- d'améliorer les déplacements et les temps de parcours, et de faciliter l'accès aux zones d'emplois de l'Est du Val d'Oise ;
- de proposer différents modes de déplacements en toute sécurité. Le projet prévoit la réalisation de 22 km de pistes cyclables et une nouvelle ligne de bus pourrait être mise en service permettant de relier Argenteuil à Roissy. Les aménagements retenus permettent de parcourir le linéaire de 11 km (entre la RD 109 et la RD 84) en un temps de l'ordre de 20 minutes.

Le tracé

Les études de faisabilité ont permis de déterminer les enjeux du futur tracé et fixent plusieurs objectifs :

- Intégrer le projet dans l'environnement existant en prévoyant des passages souterrains (notamment sous la vallée de Montmorency),
- Créer une voie avec des limitations de vitesse et de gabarits pour minimiser les nuisances sonores,
- Protéger la faune et la flore locale en préservant les espaces naturels et les zones humides du secteur.

